

EM

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE
DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE
SERVICE
de la PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

BREVET D'INVENTION

Gr. 10. — Cl. 1.

N° 980.237



Voiture d'enfant ou poussette à chenilles.

M. MARCEL-JEAN-JOSEPH PAGES résidant en France (Pyrénées-Orientales).

Demandé le 7 février 1949, à 11^h 15^m, à Perpignan.
Délivré le 20 décembre 1950. — Publié le 9 mai 1951.

La présente invention a pour but :

1° D'obvier à l'inconvénient inhérent à toutes voitures d'enfants ou poussettes à roues classiques qui est de ne pouvoir absorber une dénivellation brusque du terrain, trous, bosses, trottoirs, etc., sans provoquer à l'armature et à la charge transportée, enfant ou objet, des chocs brutaux susceptibles soit de produire chez l'enfant des réactions cérébrales ou physiques parfois très graves, ou de détériorer les objets ainsi déplacés;

2° De permettre soit le transport couché ou semi-allongé d'un enfant ou d'un malade, soit de disposer d'une contenance accrue pour le transport d'objets ordinairement trop importants pour une poussette classique. De permettre un déplacement aisé sur terrain meuble ou sableux, ou un déplacement doux sur terrain pierreux, galets, plages ou autres.

Description. — La figure 1 représente, vu en élévation A, et de face en B, un exemple d'application de ladite voiture poussette.

Sur l'axe des roues centrales 1, munies ou non d'un bandage élastique, se trouve montée en roue libre, une poulie de grand diamètre 2. Des poulies de renvoi 3 et 4 sont disposées en avant et en arrière des roues centrales afin de recevoir un chemin de roulement éventuel ou continu 5, composé d'une corde d'acier trempé, d'un câble métallique ou végétal, d'une courroie de cuir ou de caoutchouc, ronde, plate ou trapézoïdale, ou autre, formant chemin de roulement continu en cas de rencontre d'un obstacle de fort volume lequel câble ne porte que sur la bas de la poulie de la roue centrale 1, et passe légèrement plus haut à la partie supérieure.

Un système approprié 6, à ressorts ou fixe réglable ou automatique agissant directement sur les poulies 3 et 4 sur leurs arbres ou par interposition d'un tendeur, poulies en galets, sur les câbles, est prévu afin de les tenir constamment tendus. Des compensateurs à ressorts, ou autre, partant de l'armature du châssis de véhicule, permettent de tenir en position convenable, et indépendamment du système de roulement, le siège ou le coffre 8, supporté par le châssis central composé de tubes, de

pièces en bois, ou en matière plastique ou autre. Un brancard 9, permet de pousser et diriger le véhicule.

La figure 2 représente une application intégrale du système décrit. Les roues centrales 1 sont supprimées. Le roulement normal s'effectuant directement sur les bandes prévues ci-dessus, ce dispositif permettant même la montée des escaliers et d'aborder toutes dénivellations du sol sans aucun choc de portée pratique.

La figure 3 représente le véhicule adapté pour position couchée, ou semi-couchés de l'enfant, ou l'utilisation à grand volume pour transport d'objets.

Dans cette figure, les câbles de roulement ont été remplacés pour l'exemple par des courroies trapézoïdales en caoutchouc formant portée élastique sur le sol.

La figure 4 représente une variante du présent véhicule avec montage sur deux poulies centrales en place d'une seule.

Ce type étant prévu plus spécialement pour le transport plus aisé coupé de stationnement, des malades à titre privé, ou à l'intérieur des hôpitaux.

L'ensemble de tous ces modèles est prévu repliable, si utile.

RÉSUMÉ.

La présente invention comprend la réalisation d'une voiture d'enfant ou d'une poussette substituant la translation partielle ou totale, dite à chenilles en remplacement des roues classiques habituellement utilisées sur ces véhicules afin de pouvoir franchir les obstacles du sol, caniveaux, trottoirs ou autres, sans provoquer de chocs brutaux, dangereux ou néfastes, soit aux enfants, soit aux objets transportés.

De permettre un transport amélioré des malades, notamment dans les hôpitaux et d'être susceptible d'un meilleur déplacement sur terrains meubles ou sablonneux ou caillouteux tels que plages par exemple.

MARCEL-JEAN-JOSEPH PAGES.

0 - 02043

Prix du fascicule : 25 francs.

Pour la vente des fascicules, s'adresser à l'IMPRIMERIE NATIONALE, 27, rue de la Convention, Paris (15°).

